

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 13 SEPTEMBRE 2019

Sous la présidence de Monsieur Jean-Paul SCHMITT, Maire

Membres présents : Mesdames Christine Schwartz – Michaëla Backhaus
Messieurs Guy Kury – Jean-Luc Ludmann – Jean-Benoît Kinny
Julien Koenig – Julien Schmitt

Membres absents :

- Madame Solenne Wrobel (procuration à Monsieur Jean-Paul Schmitt)
- Madame Caroline Pionneau (procuration à Monsieur Julien Koenig)
- Madame Laetitia Roche (procuration à Monsieur Jean-Luc Ludmann)
- Monsieur Samuel Perchat (procuration à Madame Christine Schwartz)
- Monsieur Emmanuel Diffort
- Monsieur Fernand Kasel
- Monsieur Philippe Marteau

POINT 1 – Réhabilitation de l'ancienne Mairie : Choix de l'Architecte

Dans le cadre du projet de la réhabilitation de l'ancienne Mairie en deux logements, prévu au programme d'investissement pour l'année 2019, il y a lieu de faire appel à un architecte.

Pour cette mission monsieur le maire a contacté deux cabinets.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a **décidé de retenir** l'offre de prix proposée par le Cabinet AEEB de Schiltigheim pour un montant total de **10 720.00 € HT**.

POINT 2 – Réhabilitation de l'ancienne Mairie : Choix du Maître d'Oeuvre

Dans le cadre du projet de la réhabilitation de l'ancienne Mairie en deux logements, prévu au programme d'investissement pour l'année 2019, il y a lieu de faire appel à un maître d'oeuvre.

Pour cette mission monsieur le maire a contacté deux cabinets

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a **décidé de retenir** l'offre de prix proposée par le Cabinet Claude PIERREVELCIN de Lapoutroie pour un montant de **24 860.00 € HT**.

POINT 3 – Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés – Année 2018

Le Conseil Municipal a **approuvé** le rapport annuel 2018 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés.

Le rapport complet peut être consulté en Mairie les jours d'ouverture du secrétariat (mardis et vendredis de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00).

POINT 4 – Rapport d'activités de la Communauté des Communes Pays Rhin Brisach – Année 2018

Le rapport d'activités pour l'année 2018 de la Communauté des Communes Pays Rhin Brisach a été communiqué à l'ensemble du conseil municipal.

POINT 5 – Informations

5.1 – Réhabilitation de l'ancienne mairie – Travaux de démolition

Dans le cadre du projet de réhabilitation de l'ancienne mairie en 2 logements, les anciens WC extérieurs ont été démolis.

L'entreprise MEYER AGRI TP de Geiswasser a été chargée de réaliser ces travaux pour un montant de 1 250 € HT.

5.2 – Mini-site internet

Le mini-site de la Commune a été remis à jour, par monsieur Guy Kury, Adjoint. Vous pouvez le consulter à l'adresse suivante : **namsheim.fr**

5.3 – Promotion du compostage à domicile

La Communauté des Communes promeut le compostage des biodéchets verts à domicile. A cet effet des bons de réduction pour l'achat d'un composteur sont disponibles au siège de la Com-Com.

Elle travaille en partenariat avec deux acteurs du territoire :

- Benoist Bricolage à Volgelsheim : propose des composteurs en bois et en plastique,
- Super U à Fessenheim : propose des composteurs en plastique

20 € de réduction sont offerts par la Com-Com pour l'achat d'un composteur en bois et 15 € sur l'achat d'un composteur en plastique.

5.6 – RPI NAMBSHEIM-GEISWASSER et périscolaire

ECOLES

Effectifs rentrée scolaire 2019/2020

Ecole de Namsheim

Maternelle : Monsieur Didier Sandrock

Petits	03
Moyens	05
Grands	04
TOTAL	12

Primaire : Madame Marie-Josèphe Martin

CP	09
CE1	07
CE2	07
TOTAL	23

Ecole de Geiswasser

Primaire : Madame Fatima Schubnel

CM1	08
CM2	09
TOTAL	17

Transport scolaire

Madame Elfriede Meyer, accompagnatrice dans le bus, ayant fait valoir ses droits à la retraite, elle a été remplacée par madame Valérie Schappler.

CENTRE AERE 2019

Le centre aéré s'est déroulé dans les locaux du périscolaire du 15 juillet au 02 août 2019

Fréquentation : 41 enfants de Balgau - 2 enfants de Geiswasser – 15 enfants de Namsheim – 2 enfants de Fessenheim – 1 enfant de Volgelsheim (scolarisé au RPI Namsheim/Geiswasser)

PERISCOLAIRE

Il a été constaté une forte diminution des effectifs, 15 CM2 qui fréquentaient régulièrement le périscolaire sont partis au collège.

Il n'y a pas de liste d'attente, les effectifs sont au maximum de 45 enfants pour le repas de midi contre 60 certains jours l'année dernière.

POINT 6 – Divers

6.1 – Elections municipales 2020

Monsieur le Maire a annoncé à l'ensemble du Conseil Municipal qu'il ne renouvellera pas son mandat en 2020. Il souhaite que la nouvelle équipe continue à travailler dans l'entente et pour une évolution positive du village.

=====

Service CNI et PASSEPORT français INFORMATION aux USAGERS
--

Pour toute question générale: www.service-public.fr rubrique papier-citoyenneté
Avant tout départ à l'étranger, je consulte les conseils aux voyageurs sur [France diplomatie](#) et en particulier les conditions d'entrée du pays.

Durée de validité	Carte d'identité	Prorogation de 5 ans de la carte d'identité	Passeport
J'étais MINEUR au moment de la délivrance	10 ans	NON : Pas de prolongation de ma CNI si j'étais mineur au moment de la délivrance	5 ans
J'étais MAJEUR au moment de la délivrance	10 ans	OUI pour les CNI éditées entre le 01/01/2004 et le 31/12/2014 MAIS je consulte les conditions d'entrée du pays ainsi que la pratique de la compagnie aérienne (certaines compagnies n'acceptent pas les voyageurs bénéficiant de la prolongation, même sur un vol interne	10 ans
	15 ans	Non	

Conseil : dans tous les cas je vérifie la validité DIRECTEMENT sur le titre.

Je souhaite obtenir un passeport ordinaire ou une carte d'identité:
1) Je prends rendez-vous auprès d'une mairie équipée. 2) Je fais une pré-demande en ligne sur ants.gouv.fr
Détail complet de la procédure ici: <http://www.haut-rhin.gouv.fr/>.
rubrique passeport ou carte d'identité

3) Je vérifie que j'ai toutes les pièces à fournir

Nota: si la date du rendez-vous fixée ne me convient pas ou si j'ai un rendez-vous dans plusieurs communes, j'annule les RDV auxquels je ne vais pas

Je souhaite un renseignement sur une demande de titre en cours:
Je consulte l'état de ma demande dans mon espace personnel www.ants.gouv.fr ou je prends contact avec la mairie dans laquelle j'ai déposé mon dossier.

Le délai légal de délivrance d'un titre est de deux mois à compter du recueil complet de la demande. **NE PRÉVOYEZ PAS DE DÉPART SANS AVOIR VOS TITRES**